

Tourmente au sein du Réseau de Communication Kayira :
Oumar Mariko, Président du parti SADI et son prédécesseur Cheick
Oumar SISSOKO, en bras de fer

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 05 JUIN 2019

380

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Produits périmés en vente libre

“Tout ce qui ne tue pas engraisse”



14ème Sommet de l'OCI à la Mecque : Le Mali solidaire de tous et tous solidaires du Mali pour l'avenir



Débats islamiques : Haïdara interdit à ses disciples de débattre sur la Bay'a

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Une Brèves	Produits périmés en vente libre : "Tout ce qui ne tue pas engraisse" P.4
	Prorogation du mandat des députés : "Une grave faute politique" selon le PIDS P.8
	Mali/Banque mondiale : Un don pour accélérer la couverture sanitaire universelle P.8
	Création d'une unité de recyclage des déchets électroniques au Mali : Le Ministre Housseini Amion GUINDO donne son quitus P.9
	Le ministre de l'Education À l'Essor : "Notre mission est de sauver l'année scolaire" P.9
	Installation du G5 Sahel à Badalabougou : Des unités d'actions en gestation P.10
	Lancement de la station de pompage d'eau potable de Kabala : Le Premier ministre, Chef du Gouvernement Dr Boubou Cissé, a présidé la cérémonie P.10
	Police des Frontières : Eucap Sahel Mali apporte son soutien en matériel. P.10
	Coopération Mali-Norvège : La Première ministre du Royaume de Norvège était en visite au Mali P.11
	Vœux de bonne fête de l'honorable Soumaila Cissé P.11
Actualité	14ème Sommet de l'OCI à la Mecque : Le Mali solidaire de tous et tous solidaires du Mali pour l'avenir P.13
	Environnement et Assainissement : La "brigade verte" répond à l'appel du Ministre Housseini Amion GUINDO P.15
Politique	Débats islamiques : Haïdara interdit à ses disciples de débattre sur la Bay'a P.16
	Les députés maliens dénoncent enfin la politique française au Mali : La jeunesse de l'UM-RDA s'approprie le contenu P.17
	Tourmente au sein du Réseau de Communication Kayira : Oumar Mariko, Président du parti SADI et son prédécesseur Cheick Oumar SISSOKO, en bras de fer P.19
Culture & société	Procédure en justice : Différence entre l'opportunité des poursuites et la légalité des poursuites P.21
	Nul n'est Censé Ignorer la Loi : L'avocat P.22
International	Niger : Communiqué du ministère de la défense nationale P.23
	Sénégal : Me El Hadj DIOUF convoque la presse, évite Pétro Tim et cogne SONKO 23 P.23
	Me Assane Dioma NDIAYE : "Avec les révélations de la chaîne BBC, l'affaire Petro Tim ne peut plus être étouffée" P.24
	Angola : Obsèques publiques pour le chef de l'Unita, Jonas Savimbi 24 P.24
Sport	Sport et religion : Mohamed Salah à l'origine d'un recul de l'islamophobie à Liverpool? 25 P.25
	Mercato – Real Madrid : Zidane aurait tranché entre Sadio Mané et Salah 26 P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Directeur de la Publication** : Casimir Sangala
- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Ali Moro, Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougue

P.8



P.15



P.17



Produits périmés en vente libre : “Tout ce qui ne tue pas engraisse”

Les boutiques du Mali sont Remplies de produits alimentaires impropres à la consommation. Ils sont écoulés à ciel ouvert dans l'impunité totale. Peut-on espérer, à cet égard, quelque chose de la part de Michel SIDIBE ?

C'est un secret de Polichinelle que les boutiques maliennes sont bourrées de produits alimentaires de consommation ultra courante périmés. Mais, cela ne dérange personne : à force de vivre en proximité avec le danger on s'y habitue. La tendance fataliste généralisée fait donc le reste. L'écoulement et la consommation de produits alimentaires périmés ? Il y a belle lurette que cela ne constitue plus la moindre source de soucis au Mali. En même temps, tous savent (ou au moins ont entendu dire) que c'est dangereux pour la santé. Tout se passe comme si le « savoir » était déconnecté totalement du « changer de comportement » chez le malien.

Étant donné que cela ne pose problème à personne, le Mali a fini par devenir une destination privilégiée pour les produits périmés. À l'extérieur, on sait qu'au Mali, on était laxistes. Et corrompibles. Nos marchés sont par conséquent inondés. Dans l'insouciance totale des acteurs : les consommateurs (nous tous), les agents de la répression, les Services, les Divisions et les Directions. Et au-dessus (niveau politique), un ministère et un ministre. Et encore au-dessus, les plus hautes autorités du pays. Toute cette chaîne est défaillante et responsable.

Les consommateurs sont analphabètes en grande majorité. Ils sont fatalistes et pensent que « tout ce qui ne tue pas le nègre l'engraisse ». Ils pensent aussi que l'on ne meurt jamais « avant son jour », que le jour décidé par Allah pour mourir est infailible : on meurt. La cause est juste un justificatif. Mieux encore, certains consommateurs, par pauvreté, se sont spécialisés dans l'achat des produits périmés ; car encore moins chers.



Les agents de la répression et de traque des produits périmés au niveau des boutiques ne semblent pas imprégnés de la justesse de leur mission. On peut dire aussi qu'ils sont démotivés par l'indifférence totale ambiante. Ils font donc comme la plupart des fonctionnaires : ils en profitent pour arrondir leur fin de mois. On les voit dans les quartiers par équipes de trois visiter les boutiques. Ils font un conciliabule avec le boutiquier à voix basse. Le court échange finit généralement par des billets de banques sans inspections. Ça n'est pas un secret : l'impunité est gravée dans les lois non écrites du Mali.

Ces agents relèvent de la chaîne de hiérarchie évoquée plus haut – Services, Divisions, Directions, etc. Que font les différents niveaux de cette hiérarchie chargée de la répression pour s'assurer que ces agents du terrain font bien leur boulot ? Est-ce que les évaluations statutaires sont faites ? Quelles sont les destinations des sommes prélevées par les agents de terrain sur les boutiquiers sans inspection des produits ? Est-ce qu'ils les gardent pour eux-mêmes ou les font ils remonter ? Si oui, jusqu'à quel niveau ? Cela peut-il atteindre le niveau ministériel ? Et combien de

ministères ? Économie ? Finances ? Sécurité ? Plus ?

Last not least, est ce que ces rackets pratiqués par les agents de terrain sur les boutiquiers expliquent ils le laxisme et l'inertie dans la répression des produits périmés ? Il est loisible de constater que les sommes en jeu sont énormes. L'esprit « Tagninibougou » aidant, les agents de terrains et les autres bénéficiaires des opérations sont-ils disposés à se passer de ces sommes d'appoint ? Pas évident ! Il faut qu'on les y aide. On ose compter sur l'homme de l'OMS pour ça !

Aussi, peut-on se demander (et même se laisser aller à espérer) que l'arrivée d'un Michel SIDIBE au Gouvernement va constituer ce coup de pouce qui va booster la répression contre les produits périmés. C'est quelqu'un qui vient de l'étranger (donc, pas pollué par l'indifférence ambiante), qui est à l'abri du besoin (donc, pas intéressé éventuellement par l'argent sale du racket) et qui a du poids au sein du Gouvernement (donc, capable d'agir). On l'attendait PM. Il ne l'est pas, mais il est celui qui suit le PM dans l'ordre protocolaire.

■ Amadou TALL

Bakary Sarré

Bakary Sarré a partagé une publication dans le groupe Le Fiscaliste, je veux payer mes impôts en connaissance de cause.



Primature du Mali

Le Premier ministre, Dr Boubou Cissé à la Cérémonie d'ouverture de la 9ème Session ordinaire de la 5ème mandature du Conseil Economique Social et Culturel (CESC).



Conformément aux dispositions de l'article 107 de la Constitution, la session ordinaire du CESC est consacrée à la finalisation et à l'adoption du Recueil annuel des attentes, besoins et problèmes de la société civile de toutes les régions, du district de Bamako et des maliens de l'étranger de notre pays. Ce document élaboré est destiné au Président de la République, au Chef du Gouvernement et au Président de l'Assemblée Nationale.

Par ailleurs, le CESC selon l'article 108 de la loi fondamentale doit être saisi obligatoirement pour avis par rapport à tous projets de loi, de plan et programme à caractère économique, social et culturel. Pendant la cérémonie, le Président du Conseil Economique Social et Culturel, Boulkassoum Haidara a appelé à l'apaisement du climat social et à encouragé le Chef du Gouvernement à poursuivre les consultations des forces vives en vue d'aboutir au dialogue national inclusif.

C'est sur cette note d'espoir que le Président du CESC a déclaré ouvert les travaux de la 9ème session ordinaire.



Océane
@oceanebrunet

J'ai croisé sur le chemin du travail toutes ces familles musulmanes qui se rendaient à la Mosquée pour l'Aïd.

Beaux, unis et heureux.

Ils m'ont mis du soleil dans le cœur en ce matin pluvieux.

#EidMubarak 🙏 à tous les musulmans de France.

Abdelmonaim Bousenna

Abdelmonaim Bousenna est à Parc des Sports.

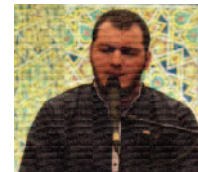
Roubaix, France

Comme aux 4 coins de la planète, nous étions des milliers ce matin à Roubaix, pour partager ce moment de joie et de convivialité.

Nous n'avons pas oublié les démunis : qu'Allah leur facilite.

Qu'Allah vous bénisse.

Je vous aime en Allah.



Nouhoum Sanogo

Nouhoum Sanogo est avec Fahad Ag Almahmoud et 20 autres personnes.

Je transmets ici un message whatsapp qu'un ami frère m'a envoyé : Ici mon frère il y'a des

enlèvements et des assassinats presque tous les jours dans le silence absolu !

Ici les bourreaux sont des peuls mais il y'a aussi beaucoup d'étrangers. Ils enlèvent souvent par dixième comme à Miyèrou où ils ont élevés 21 personnes.

Ils tuent et enlèvent les boyaux des cadavres pour piéger les corps. Ils volent le bétail par dixième et voient des centaines, les gens ont du



mal à partir en brousse même pour chercher le bois de chauffe. Ce samedi la gendarmerie a pris deux suspects dans le marché. Mon frère ici c'est très chaud rien à avoir avec ce que les médias disent.

Le coeur n'est même pas trop à la fête."

Pendant ce temps tous ce qui intéresse IBK et ces supporters c est le buzz avec Djene Sogodogo

Ambassade des Etats-Unis au Mali

DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT MIKE POMPEO

à l'occasion de l'Aïd Al-Fitr

Au nom du département d'État des États-Unis, je tiens à souhaiter à tous les musulmans un heureux Aïd Al-Fitr.

Cette fête qui marque la fin du ramadan est l'occasion de célébrations parmi les communautés musulmanes du monde entier. Elle représente le point culminant d'un mois de jeûne, de repas partagés en famille et entre amis, de dons aux organisations caritatives et de réflexion sur le perfectionnement de soi.

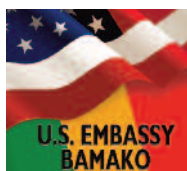


En cette joyeuse occasion où vous assistez aux prières de l'Aïd, partagez des cadeaux et vous rendez visite les uns aux autres, nous vous exprimons nos meilleurs vœux pour un Aïd Moubarak.

DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS

Bureau de la porte-parole Washington, DC

Le 3 juin 2019



Ammy Baba Cisse

IBK dit qu'il pardonne pour les insultes mais qu'il n'est pas l'Etat?. "Si l'État bouge, on nous prend le bras" Donc que l'Etat bouge avec les détournements et dans tous les sens.



Figaro du Mali



Menaka : Un gendarme froidement et lâchement assassiné

Ce Dimanche 02 juin 2019, des criminels ont encore frappé à Menaka. Ils ont perpétré un assassinat ciblé contre un agent. Selon sources concordantes sécuritaires, ce serait deux assaillants, armés de fusils AK47 et non identifiés, dans un véhicule pick-up, qui auraient tiré plusieurs balles (rafale) à bout portant.

La victime serait mort sur le coup, il s'agirait de l'Adjudant de gendarmerie Moussa Ag Ismaïel de la Brigade Territoriale de Menaka abattu devant une boutique. La victime serait de la 20 promotion. Son enterrement est prévu pour 14heures.



Surnom de Neymar attribué à Chérif Ousmane Madani Haidara : Le prêcheur lance la malédiction

Hier 1er Juin 2019, à son domicile, l'actuel président du Haut Conseil Islamique aurait proféré des malédictions mesurées et ciblées de tous les maliens qui l'appelleraient par le sobriquet du footballeur brésilien

Neymar du Paris Saint-Germain.

Pour le prêcheur Ousmane Madani Haidara, ce surnom serait synonyme de moquerie et de méchanceté de personnes proches du guide religieux, Mahamoud Dicko et du chroniqueur Ras Bath. Le guide d'Arcandine aurait conseillé à tous ses disciples la même posture à tous les maliens qui l'appelleraient par le sobriquet Neymar.

Cette appellation, attribuée par une partie de la jeunesse bamakoise au prêcheur de Banconi, serait consécutif aux changements effrénés de positions dudit guide sur les questions d'actualité malienne au gré, expliquent certains, de ses intérêts du moment



Oumar Diarra

Oumar Diarra est avec Ammy Baba Cisse et 5 autres personnes. Persécutions judiciaires ? RFM devient une autre radio Kayira. Après le procès Tapily&Sinsy, Vivement le 25 juin pour l'acte II



Issoufou Mahamadou

En cette fin du mois béni de #Ramadan, j'adresse mes vœux de bonne fête de L' Aïd el-Fitr à la Oummah Islamique, avec une profonde pensée pour toutes les familles de nos FDS tombés au front. Que Dieu accepte nos prières & qu'Il descende la paix & sa miséricorde sur nos pays. -IM



Soumeylou B. Maïga

Je souhaite une excellente fête d'Aïd el-Fitr à la communauté musulmane du #Mali et à toute la Oummah islamique à travers le monde. Je rends grâce à Allah Soubhana Wat'Allah de nous avoir donné l'opportunité et la force d'être là pour Lui renouveler notre adoration. 1/2



Tiébilé Dramé

Pensées aux victimes des crises maliennes au Nord, au Nord-Est, au Centre et au Sahel, à nos familles contraintes de vivre hors de leurs foyers. prions tous pour la restauration de la paix et de la concorde, pour la réconciliation nationale. Bonne fête de fin de Ramadan.



Ashley Leïla MAIGA

Un prêcheur de #Bamako dénonce avec véhémence les politiques et les religieux : « Des hommes politiques se construisent une vie sur le dos de la nation ! Des religieux se construisent une vie sur le dos de la religion ! » #Mali



Ousmane Sonko

C'est avec tristesse que nous avons appris le rappel à Dieu de l'Imam Aladji Alassane Ibn Tafsir Moustapha THIAM, Khalif de Taïba Ngueyène, survenu ce jour à Matam. Nous présentons nos condoléances à la famille et à tout le Sénégal . Qu'Allah l'accueille dans son Paradis. Amine



Ammy Baba Cisse

« Je demande le retrait pur et simple de la plainte de Karim Keita contre Mamadou Diadie Sacko. Nous n'avons pas besoin de tension entre les fils du pays en ce moment. »
Aboubacar Yacoub Doucoure



malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *



Prorogation du mandat des députés : "Une grave faute politique" selon le PIDS



Le PIDS, sous SBM, avait déjà donné sa position par rapport à la prorogation du mandat des Députés. Sur l'adoption d'un projet de loi organique portant prorogation du mandat des députés jusqu'au 30 juin 2019. Pour le PIDS, il s'agit là, indubitablement, d'une grave faute politique car rien n'obligeait le gouvernement à suivre cet avis de la Cour constitutionnelle donc dire qu'elle s'est trompée, une fois de plus, est un truisme. Cet avis a été donné en violation flagrante de la Constitution. Et, jamais l'interprétation erronée de l'article 85, à laquelle la Cour s'accroche, ne l'avait conduite à se fourvoyer ainsi et à ouvrir la voie à toutes sortes de dérives. L'article 85 ne permet pas à la Cour constitutionnelle de modifier la Constitution. C'est pourtant ce qu'elle fait en disant non seulement que la prorogation de la Vème Législature est possible mais aussi qu'elle doit intervenir par une loi organique. Elle méconnaît ainsi allègrement l'article 61 qui fixe la durée du mandat des députés à cinq ans sans ouvrir une possibilité de prorogation et l'article 70 qui, parce qu'il dit que c'est la Constitution qui confère à une loi le caractère de loi organique, donne ce pouvoir au seul Constituant. Et, sauf erreur de notre part, aucune disposition de la Constitution ne prévoit une loi organique autorisant la prorogation du mandat des députés. Ainsi, en disant que la prorogation doit intervenir au moyen d'une loi organique, la Cour constitutionnelle se reconnaît pouvoir constituant et ouvre une nouvelle voie de révision de la Constitution : celle qu'elle se donne sur la base de l'article 85. Ce faisant, la cour ouvre la voie à toutes sortes de dérives anticonstitutionnelle. Parce que si l'on suit sa logique, non seulement n'importe qui peut solliciter son avis sur la base de l'article 85, mais plus encore, elle a le droit de tout faire dans ce cas, même modifier (réviser) la constitution. À notre sens et comme la mention dans l'avis de cette disposition semble l'indiquer, le respect de la Constitution impose de trouver la solution du problème posé par la mise en œuvre du second alinéa de l'article 63 de la Constitution. Ledit article 63 dispose que la loi organique détermine aussi les conditions dans lesquelles sont élues les personnes appelées à assurer en cas de vacance de siège, le remplacement des Députés jusqu'au renouvellement de l'Assemblée Nationale. Il est vrai que la loi organique prévue par cet article n'a porté, jusque-là, que sur les élections législatives partielles consécutives au décès d'un ou plusieurs députés. Ce qui a fait oublier que la vacance de siège peut être consécutive à l'expiration

Mali/Banque mondiale : Un don pour accélérer la couverture sanitaire universelle



Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, ministre de l'Economie et des Finances, Dr Boubou Cissé, a présidé ce vendredi 31 mai 2019, une cérémonie de signature d'un Accord de don de 60 millions de dollars que la Banque mondiale consent au Gouvernement du Mali pour la mise en place du Projet Accélérer les progrès vers la couverture sanitaire universelle.

Pour la Directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Mali, Soukeina Kane, «la Couverture sanitaire universelle (CSU) fait partie des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en septembre 2015 et repose sur deux piliers fondamentaux que sont l'accès à des soins essentiels de qualité pour la population, et la minimisation du risque financier lié aux paiements directs pour les dépenses de santé ». Selon le Premier ministre Dr Boubou Cissé : « La réalisation du projet permettra à notre pays d'accélérer la couverture sanitaire universelle en développant des interventions innovantes à fort impact et en renforçant la gestion du système de santé et la gouvernance financière ». Le Premier ministre a remercié la Banque mondiale pour son engagement constant aux côtés du Mali.

des pouvoirs de l'Assemblée elle même et concerner, dans ce cas, tous les sièges. La première occasion d'appliquer l'article 63 a été offerte avec l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée Nationale qui était en place au moment du coup d'état de 2012. Elle a été perdue simplement parce que dans la grande confusion juridique consécutive au coup d'Etat, les décideurs, à tort d'ailleurs, ont fait prévaloir sur la Constitution, l'Accord cadre qui prescrivait la prorogation du mandat des députés par une loi. Aujourd'hui, dans un contexte institutionnel normal, le passage par l'article 63 est juridiquement la seule voie ouverte par la Constitution. Sans compter le bénéfice politique qui peut en être tiré en ce qu'elle seule peut éviter de nouvelles prorogations du mandat des députés que l'ampleur des réformes envisagées va certainement commander, tant il semble évident que tout ce qui doit être fait ne peut l'être dans la rallonge de six mois donnée par la Cour constitutionnelle. Certes, la mise en œuvre de l'article 63 paraît plus difficile que la simple prorogation de mandat parce qu'elle impose de trouver réponses à des questions plus complexes, mais c'est justement pour permettre de tels ajustements que les lois organiques ont été prévues.

Création d'une unité de recyclage des déchets électroniques au Mali : Le Ministre Housseini Amion GUINDO donne son quitus



Toujours dans le cadre de ses prises de contact, le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable a reçu en audience la Fédération Nationale des Artisans du Mali (FNAM). Il s'agissait pour cette faitière des artisans de venir présenter au Ministre Housseini Amion GUINDO le projet de création d'une unité de recyclage des déchets électroniques au Mali.

En partenariat avec Orange Mali, la FNAM s'apprête à lancer une unité de recyclage des déchets électroniques dans notre pays. Avec le boom de l'importation des matériels d'occasion d'Europe, cette annonce est une bonne nouvelle pour le MEADD dans sa politique de préservation de notre environnement. Par déchet électronique, il faut entendre un déchet qui n'a plus de valeur, ou du moins, plus de valeur fonctionnelle car il garde la valeur résiduelle des matières qui le composent. En matière de déchets électroniques, on parle des DEEE, dits D3E, les Déchets Électriques Et Électroniques. L'expression concerne tous les équipements qui fonctionnent à l'électricité. Il en existe plusieurs catégories : les gros et les petits appareils ménagers, le matériel informatique et de télécommunication, les outils électriques et électroniques,...

En attendant, la généralisation du recyclage à tous les déchets électroniques du pays, seule la société orange s'est montrée très intéressée. Selon les responsables de la FNAM, le projet n'attend que le site et les équipements pour démarrer. Le coordonnateur Diallo et ses compagnons ont profité de l'occasion pour solliciter au près du Ministre, l'implication des autres opérateurs de téléphonie.

Convaincu que le combat de l'assainissement ne se gagne que sur ce terrain, le ministre s'est réjoui de l'initiative de ce centre pilote. Pour Housseini Amion GUINDO, seul la valeur ajoutée peut permettre de résoudre l'équation des déchets avec la création d'emplois. A ses dires, ce projet cadre parfaitement avec les orientations du département qui consiste à responsabiliser chacun dans la gestion de son environnement. Pour manifester la volonté politique clairement affichée en matière de recyclage, Housseini Amion GUINDO a rassuré la FNAM de la disponibilité de son département à accompagner et appuyer le projet. D'ores et déjà, il a instruit à ses services techniques de faciliter la recherche de local adapté afin que le département puisse prendre en charge très rapidement les équipements. Le ministre a également promis de faire le nécessaire pour qu'aucun opérateur du secteur ne reste en marge de ce

Le ministre de l'Education À l'Essor : "Notre mission est de sauver l'année scolaire"

QUESTION 2/10: Depuis le 20 mai, les grévistes ont repris les cours, mais est-ce que l'année peut réellement être sauvée après de longs mois d'arrêt des cours ?

Dr Témoré Tioulenta : L'un des éléments majeurs de l'Accord politique de gouvernance, c'est de sauver l'année scolaire et le gouvernement travaille à relever ce défi. Le fait qu'on ait signé un accord avec les syndicalistes, c'est un pas important. Je voudrais encore une fois remercier tous ceux qui se sont impliqués y compris les syndicalistes qui ont été jusqu'à mettre de côté certaines de leurs revendications. Ils se sont engagés auprès du chef de l'Etat, du chef du gouvernement pour dire qu'ils tiennent leur parole de retourner en classe et d'aller jusqu'aux examens. Notre mission est de sauver l'année scolaire. C'est dans ce cadre que nous avons réuni (lundi et mardi) les administrations scolaires. Les directeurs des services centraux, les directeurs d'Académie, les directeurs de CAP et les directeurs d'école, sont tous en train de travailler pour finaliser le processus par lequel nous allons renforcer les cours et les modalités d'aller aux examens.

L'année scolaire, c'est 9 mois. Pratiquement, il n'y a pas eu de cours pendant 5 mois, peut-on sauver l'année après ce retard dans les programmes ?

Dr Témoré Tioulenta : Quand on retourne aux années précédentes, rarement les programmes scolaires ont été épuisés. On a trop souvent parlé d'année tronquée, mais ce n'est pas ça qui compte aujourd'hui. Nous savons par exemple qu'au niveau BAC, il y a des normes internationales pour qu'une année académique soit considérée comme valide. C'est vrai, on a perdu du temps mais nous allons donner à nos enfants le nombre d'heures officiellement reconnues au niveau UEMOA pour qu'ils puissent passer un BAC normal.



projet qui constituera une bouffée d'oxygène pour notre environnement. Profitant de cette opportunité, il a sollicité le concours de tous les projets de recyclage individuels et collectifs.

Cellule de Communication MEADD

Installation du G5 Sahel à Badalabougou : Des unités d'actions en gestation



Les maliens voudraient prendre leur destin en main, se refuser toute lâcheté de ceux-là qui seraient venus les aider à stabiliser le pays. Depuis des semaines, le quartier Badalabougou vivrait au rythme d'interpellations et de contestations des jeunes du quartier. Cette résistance, de plus en plus étoffée, enregistre d'autres forces sociales et politiques qui y ont mis leur poids dans la balance.

Le Jeudi 30 mai 2019, entre 17h et 18h34 minutes, s'est organisé un meeting des populations de Badalabougou contre l'installation du siège du G5 Sahel dans ledit quartier. Environ 500 personnes étaient présentes à ce meeting dont le député Oumar Mariko, les chroniqueurs Ras Bath et Abdoul Niang. Nos sources ont aussi noté une présence discrète de trois (03) véhicules des forces de l'ordre censé prévenir tout trouble à l'ordre public.

L'essentiel des discours avait des tonalités critiques, accusant le pouvoir central de Bamako de laxisme. Les intervenants auraient tous souhaité le déménagement du Quartier Général de la force G5 de Badalabougou. Sur ordre de la hiérarchie de cette même force G5, les travailleurs dudit service auraient été libérés à 12 heures, comme à chaque meeting devant le QG. Aucun militaire de garde de la force n'était visible devant le quartier général.

Les manifestants auraient promis plus d'actions dans les semaines à venir afin de délocaliser le siège du G5 sahel de Badalabougou. Tout se serait passé sans incident enregistré.

Lancement de la station de pompage d'eau potable de Kabala : Le Premier ministre, Chef du Gouvernement Dr Boubou Cissé, a présidé la cérémonie

Le projet d'alimentation en eau potable de la ville de Bamako à partir de la localité de Kabala a pour objectif d'assurer l'approvisionnement correct et durable en eau potable de la ville de Bamako et environs. Il porte sur la réalisation, en deux phases, d'une nouvelle station de production de 144 000 m³ d'eau potable par jour en phase I avec un doublement de cette quantité en phase II.

Police des Frontières: Eucap Sahel Mali apporte son soutien en matériel.



Le siège de Eucap Sahel Mali a abrité, le mercredi dernier, à la remise de matériels de détection de faux documents de voyage aux normes internationales à la Police des Frontières. La remise de ce lot a été faite par le Chef de la Mission Eucap Sahel Mali, Mr Philippe Rio au Directeur de la Police des Frontières, le Contrôleur Général Arouna Samaké en présence de plusieurs autres autorités policières.

Ce lot de matériels de lutte contre la fraude documentaire est composé : de nouveaux équipements opérationnels, soit 200 loupes avec éclairage UV, qui permettent un contrôle rapide des documents d'identité ; d'une dotation destinée à la formation des personnels, composée de 2 comparateurs lumineux et d'un comparateur électronique vidéo spectrale, matériels plus sophistiqués dont l'aéroport Modibo Keita Senou a été équipé dès 2017 et qui a déjà permis la détection de nombreux faux documents.

Le Directeur de la Police des Frontières a vivement remercié la Mission EUCAP Sahel Mali pour leur soutien indéfectible et a promis d'en faire un bon usage. La Police Nationale de mieux en mieux équipée, jouera pleinement sa mission régalienne.

Vive la Collaboration et vive la Police Nationale !



Selon le Premier ministre, «l'accès à l'eau potable est un droit humain, il est du devoir de l'Etat de garantir ce droit à tous les citoyens».

D'un coût total de près de 170 milliards de FCFA, financé par le Gouvernement malien en partenariat avec l'Agence française de développement, la Banque islamique de développement, la Banque européenne d'investissement, le Fonds koweïtien et la Banque ouest africaine de développement.

Coopération Mali-Norvège: La Première ministre du Royaume de Norvège était en visite au Mali

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Boubou Cissé, a reçu la Première ministre du Royaume de Norvège, Mme Erna Solberg, le jeudi 30 mai dernier en présence du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Général de Division Dahirou Dembélé, du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile Général de Division Salif Traoré, du Ministre de l'Énergie et de l'Eau Sambou Wagué et du Ministre de la Culture N'diaye Ramatoulaye Diallo.

Au cœur des échanges, les questions sécuritaires, économiques et de développement. Le Mali est inscrit parmi les 12 pays prioritaires de la coopération norvégienne dans le monde. Un mémorandum d'entente sur la coopération existe entre les deux pays depuis le 14 décembre 2004. Il fut complété par un autre signé le 10 février 2011.

Au plan multilatéral, la Norvège soutient le Mali à travers sa présence au sein de la MINUSMA et de l'EUTM pour la sécurisation et la stabilisation de notre pays, ainsi que la formation des forces armées et de sécurité maliennes.

Les deux pays ont procédé à la signature, le 11 juin 2018, de l'Accord de subvention relatif au Projet MLI-17/0009 IER « Adaptation de l'Agriculture et de l'Élevage au changement climatique », d'un montant de 56,5 millions de couronnes norvégiennes, soit 6 millions d'euros.

D'autre part, la visite a été marquée par la signature d'une convention pour la réalisation d'une station solaire de 33 MGW à Ségou par la société Ségou Solar et l'entreprise Scatec Solar de Norvège. Le Ministre de l'Énergie et de l'Eau Sambou Wagué et le Président Directeur Général de Ségou Solar Jean François Gauvin ont paraphé ladite convention.

En 2016, Mme Erna Solberg a coprésidé le groupe de défense des Objectifs de Développement Durable (ODD) du Secrétaire général des Na-



tions Unies. Parmi ces objectifs, elle s'intéresse particulièrement à l'accès à une éducation de qualité pour tous, en particulier les filles et les enfants des zones de conflit. Elle a donc profité de cette rencontre pour demander au Premier ministre Dr Boubou Cissé de s'engager dans cette campagne en signant le ballon symbolisant les (ODD).

Mme Erna Solberg a profité de cette rencontre pour officiellement restituer au Mali un ancien manuscrit, qui est un ouvrage de grammaire arabe écrit par Ibn Malick (1204-1274) au XIIIème siècle.

En Afrique de l'Ouest, il figure dans le registre des manuscrits de grammaire les plus étudiés.

Le Premier ministre s'est réjoui du retour de ce patrimoine d'une valeur inestimable pour le Mali. Il a également remercié la Norvège qui à travers cette restitution respecte la Convention de 1970 dont nos deux pays sont signataires et qui stipule l'interdiction et le transfert de propriétés illicites des biens culturels.

Le Dr Boubou Cissé a salué l'engagement de la Norvège aux côtés du Mali et remercié le Gouvernement de la Norvège pour cette démarche volontariste au nom du Président de la République, Chef de l'Etat SEM Ibrahim Boubacar Keita Coordinateur de l'Union Africaine pour la culture les arts et le patrimoine dont une des missions est la restitution du patrimoine africain

Vœux de bonne fête de l'honorable Soumaila Cissé

Chers Amis, Chères Amies, La fête de l'Aïd el Fitr qui consacre la fin du mois béni du Ramadan me donne, une fois de plus, l'occasion de présenter à chacune et à chacun d'entre vous ainsi qu'à tous vos proches mes vœux les meilleurs de bonne santé et de réussite.

La fête, par tradition, est l'occasion de réjouissances, de partage et de détente. Mais le contexte général actuel de notre pays se prête peu à l'insouciance en ces heures.

Nos pensées vont ainsi aux victimes des diverses épreuves qui ont affecté nos concitoyens en plusieurs endroits du pays.

Nous prions pour le repos de l'âme des disparus et un prompt rétablissement aux blessés. Nous renouvelons notre profonde compassion envers les familles affectées et tous leurs proches.

Nous exprimons le souhait que les prières et invocations formulées lors de ce mois sacré de jeûne soient exaucées afin que notre pays retrouve la paix et la concorde dans sa marche vers le développement.



Bonne Fête à tous les Musulmans du Mali, d'Afrique et du monde!
Aw bê Sambê Sambê !

Soumaila Albatour Cissé



SPiRiT

MEGA TOMBOLA MOBICASH

Participez en faisant des transactions de 5000F ou plus

*offre valable jusqu'au 15 mai 2019



14ème Sommet de l'OIC à la Mecque : Le Mali solidaire de tous et tous solidaires du Mali pour l'avenir

Le Président de la République, Ibrahim Boubacar Keita, accompagné de son épouse Keita Aminata Maiga, Présidente de l'ONG AGIR, ont regagné ce dimanche 2 juin 2019 Bamako en provenance de Medine, Royaume d'Arabie Saoudite.

Avant leur retour à Bamako, le Président de la République a fait le bilan de ses 72 heures de déplacement sur la terre sainte de l'islam.

A l'entame de ses propos, le Président de la République a remercié le Serviteur des deux mosquées, le Roi Salmane Ben Abdel Aziz Al Saoud du Royaume d'Arabie Saoudite pour l'hospitalité fraternelle qu'il lui a offerte ainsi qu'à sa délégation en les accueillant dans son Royaume, symbole de la splendeur de l'islam.

Pour le Président de la République, ce 14ème Sommet était opportun car les défis sont nombreux: « Cette réunion a été l'occasion de raffermissement de la solidarité intra et inter États islamiques. Tous ces pays qui forment la Oumah islamique ont eu l'occasion, là, autour du Roi Salmane auquel nous savons gré de l'invitation qu'il nous a adressée, de réaffirmer notre vive solidarité entre nos différents pays et aussi nos devoirs, notamment nos devoirs de solidarité à l'endroit de l'un d'entre nous qui est dans la peine, la Palestine, et de souhaiter que Al Qods surtout Jérusalem Est, soit la capitale d'un Etat palestinien indépendant. Vous savez que le Mali est, à l'instar de la communauté internationale, partisan d'une

solution de deux États co-existants pacifiquement dans cette région du monde que Dieu a bénie.... avec pour ce qui concerne la Palestine, Jérusalem Est comme capitale. Nous le souhaitons, nous l'espérons et nous prions pour cela. Également notre solidarité à l'égard du peuple palestinien qui souffre le martyre, qui peine, qui est dans la difficulté, cela nous interpelle ».

La conférence également a été l'occasion d'entendre des propos rassurants « quand l'Emir du Koweït dit son indignation, et sa gêne devant la responsabilité de l'un et de l'autre qui est celle des Etats de la Oumah qui en ont les moyens devant un monde islamique où il y'a 65 % des pays les plus pauvres du monde et où il y'a 45 % du fait de réfugiés que connaît le monde. Ce ne sont pas là les tableaux reluisants et c'est une gêne et une honte pour la Oumah islamique, et il a appelé à une vigoureuse solidarité intra et inter islamique, et nous savons que le fonds koweïtien déjà s'y

>>>

>>>

emploi. Chacun des pays de la Oumah fait de son mieux en terme de coopération, et à ce niveau-là le Mali se félicite beaucoup de la qualité de nos relations avec chacun des États concernés, mais on peut faire nettement plus, on peut faire de notre mieux ; il y'a toujours un champ de coopération que l'on peut étendre. Il y'a beaucoup d'inquiétudes également par rapport au Golfe, la situation dans le Golfe aujourd'hui ne cesse d'inquiéter, il y'a des bruits de bottes et des inquiétudes en termes de sécurité et de la navigation maritime, et cela n'est pas bon pour la paix mondiale. Et nous espérons que le conseil de sécurité et toutes les nations éprises de paix du monde se joindront à nous pour souhaiter l'apaisement, pour souhaiter qu'entre les pays qui sont dans le Golfe arabe et même persique des solutions de paix, et en tout cas des solutions de dialogue interviennent pour l'apaisement » a déclaré IBK qui a saisi l'occasion pour renouveler le soutien indéfectible du Mali à ses frères et sœurs de Palestine dans leur quête légitime d'un Etat souverain et viable, et pour

l'exercice de leurs droits légitimes sur leurs territoires occupés.

D'autres sujets et non des moindres pour le Mali ont été évoqués par IBK et ses pairs, ils ont pour noms la paix, la sécurité, le dialogue dans l'espace de la Oumah islamique, sur ces sujets qui en plus de semer la mort et la désolation, ternissent gravement l'image de la religion musulmane. Le Mali veut rester digne de ce riche héritage, pour davantage cultiver par les actes l'unité et la solidarité main dans la main thème du Sommet. « Les peuples du monde sont fatigués de guerre, la guerre ne sert pas l'humanité, la guerre ne sert pas la cause de Dieu et je pense qu'il est temps que l'apaisement que l'on sent après avoir fait le rite, la Oumra que cela soit à la portée de tous les humains, voilà ce que je souhaite. Une plénitude heureuse à tous » a souligné IBK. S'agissant du cas de notre pays: « Les paragraphes 28 et 29 des documents de la réunion ont été consacrés au Mali, ils saluent l'accord pour la paix et la réconciliation. Ils vont même plus loin et s'étendent jusqu'à l'accord politique et la gouvernance au Mali, souhaitent

également qu'un cadre que nous sommes en train d'envisager pour l'apaisement au centre ait un heureux effet. Donc c'est dire le souci que jusque dans les détails que les pays amis du Mali réunis au sein de la Oumah islamique l'OCI ont de notre pays, c'est très heureux, et nous félicitons également toutes les équipes qui se sont se déplacées », s'est réjoui IBK. Soucieux et constamment préoccupé de l'hivernage et de la sécurité de ses compatriotes le Président de la République a souhaité « Des pluies bienfaisantes, des pluies heureuses, une eau souhaitée, une eau méritée sans faire de sinistres comme en mai 2019 » a conclu le Président de la République.

Rappelons qu'en marge du sommet, le Président de la République et son hôte le Roi d'Arabie Saoudite ont échangé sur le renforcement des liens de coopération existants entre les deux États (coopération bilatérale et multilatérale).

■ **Cellule de Communication et des Relations Publiques de la Présidence de la République**

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Environnement et Assainissement : La « brigade verte » répond à l'appel du Ministre Housseini Amion GUINDO

Depuis sa prise de fonction, le nouveau ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, Housseini Amion GUINDO a fait du civisme environnemental son cheval de bataille pour atteindre les objectifs fixés par son département. Pour cela, en plus de la sensibilisation, l'appropriation par les populations des différentes questions liées à l'environnement et à l'assainissement est devenue sa feuille de route. Pour répondre à cet appel inédit du MEADD, un groupe de jeune dénommé "la Brigade verte" s'est manifesté aujourd'hui en commune I du district de Bamako. Sous la présidence de Mme Haidara Fatoumata K Denon, chef de cabinet du département, ces jeunes volontaires ont procédé au lancement de leurs activités à la mairie de Banconi, le mardi 28 mai 2019. C'était en présence également des autorités communales, coutumières et religieuses du quartier. Inspirés par l'appel du Ministre et motivés par la volonté de changer leur cadre de vie, ces jeunes ont décidé d'être un exemple pour le district en particulier et le pays en général en matière d'assainissement. Selon l'initiateur de cette mobilisation citoyenne, l'objectif à terme

est de mobiliser 1 million de jeunes autour des questions environnementales et d'assainissement. En plus de veiller jalousement sur le cadre de vie à travers le don de poubelles et de matériels d'assainissement aux familles des différentes communes du district de Bamako, ils se propose de sortir chaque weekend pour curer les caniveaux, nettoyer les rues et planter des arbres tout le long des artères et des collecteurs du district de Bamako. L'innovation majeure qu'ils entendent apporter est le tri des déchets depuis les familles. Pour cela, 3 poubelles seront mises à la disposition de chaque famille. Il s'agit d'une poubelle verte pour les déchets organiques, d'une poubelle rouge pour les déchets non organiques et une 3ème poubelle pour le reste des aliments qui seront par la suite transformés en aliment bétail. Il s'agit de préparer le terrain à la transformation des déchets, seule issue pour un cadre assaini de façon permanente. Selon Mahamane DOUKOURE, initiateur du concept, c'est une révolution citoyenne qui est désormais lancée dans le secteur de l'assainissement et de l'Environnement. En partenariat avec les mairies des six communes et les GIE évoluant dans la collecte des déchets, la

« Brigade verte » entend jouer sa partition conformément à l'appel lancé par le ministre Housseini Amion GUINDO dans le cadre des initiatives locales.

Le maire signataire de Banconi représentant le maire de la commune I et le chef de quartier ont salué cette initiative qui met les populations au cœur de la gestion de leur cadre de vie. Ils ont réitéré leur disponibilité totale et entière à accompagner les jeunes de la « Brigade Verte » dans l'atteinte de leur objectif, notamment la sensibilisation dans les foyers et les lieux de culte pour un changement de comportement. Après le premier coup de pelle du curage des caniveaux et la plantation symbolique d'un arbre qui portera désormais le nom du ministre Housseini Amion GUINDO, Mme Haidara Fatoumata K Dénon au nom du Ministre empêché a également salué l'initiative qui cadre parfaitement avec les objectifs du département. Tout en invitant les jeunes à prendre attache avec les services techniques du MEADD pour les conseils et autres appuis pratiques, elle a souligné la disponibilité du département à accompagner toutes les initiatives individuelles et collectives du genre au Mali. Il a aussi invité la « Brigade verte » à explorer les pistes de recyclage des déchets. Rendez-vous, a été pris demain pour le lancement des activités de la brigade verte de la Commune II.

■ **Cellule de Communication
MEADD.**





Débats islamiques : Haïdara interdit à ses disciples de débattre sur la Bay'a

Le leader des Ançars, Chérif Ousmane Madani Haïdara, a interdit à ses disciples de débattre de la question de la Bay'ah après de nombreuses sollicitations en ce sens.

■ ■ Même si vous voulez, amenez l'imam de la Mecque, c'est une femme d'Ançardine qui débattrait avec lui. Si un homme accepte de débattre, je ne lui pardonnerai jamais », a déclaré Haïdara.

Précepte controversé de l'Islam, la Bay'a est une profession de foi qu'un disciple fait à un dignitaire musulman dans laquelle elle jure de suivre les recommandations de la religion et abandonner ses interdictions. Elle est différente de celle qui permet de devenir musul-

man. Selon plusieurs sources islamiques, elle a été pratiquée par le Prophète Mohamed. Cependant, elle divise de nos jours. Beaucoup pensent que les leaders religieux ne devraient pas se substituer au Prophète pour demander à leurs disciples de leur faire la Bay'ah.

Au Mali, Ousmane Madani Haïdara, le président du Haut Conseil Islamique (HCIM) et guide d'Ançardine international, est le plus connu de ceux qui réclament la Bay'a à leur disciples. Une récente invitation du théologien Abdoul Madjid à l'endroit de Haïdara a remis sur la table les dissensions entre les leaders religieux sur ce point controversé de l'Islam. Le Professeur demande à Haïdara d'accepter d'affronter dans un débat un autre dignitaire religieux malien afin de dissiper tout doute sur

le sujet.

La réponse de Haïdara est sans équivoque. Ni lui ni aucun membre d'Ançardine ne va participer à un tel débat. Dans une de ses prêches, il donne clairement l'ordre de ne plus débattre de la question de la Bay'a avec aucun autre être vivant sur cette terre. Selon lui, on débat pour que jaillisse la vérité. Mais il estime que tous ceux qui cherchent aujourd'hui à discuter publiquement de la question n'ont d'autres aspirations que de créer la zizanie.

« Il ne sert à rien de chercher à faire comprendre quelque chose à celui qui ne veut rien comprendre », indique-t-il.

Haïdara croit qu'il est déjà suffisant le fait que les gens entendent ce que lui et ses soutiens disent à propos de la Bay'a et ce que leurs détracteurs en disent. C'est assez pour que chacun puisse faire son idée. A l'en croire, il faut laisser les choses ainsi et Allah fera le reste. Pour sa part, il n'autorise personne à débattre de la question jusqu'à nouvel ordre. Ce n'est pas grâce à un quelconque débat que des « millions de personnes » ont à ce jour fait la Bay'ah, défend-t-il.

Selon Haïdara, la Bay'ah a encore de beaux jours devant elle malgré la multitude de précheurs qui défendent que la Bay'a est interdite en Islam. Il va plus loin. Il affirme que quelqu'un a donné 50 millions à des précheurs pour qu'ils aillent dire partout au Mali que la Bay'a est prohibée. »

Arrêtez les débats et continuez avec la Bay'a. C'est un précepte de l'Islam et tous ceux qui s'opposent à cela en payeront les conséquences », ordonne-t-il.

Cependant, lorsqu'il estimera que les interlocuteurs sont animés par d'autres soucis que de semer la zizanie, il pourrait un jour lever l'interdiction de débattre de la question.

Toute la question est maintenant de savoir si les disciples de Haïdara résisteront à la tentation de défendre l'honneur de leur guide face à une question qui ternit son image. En effet, des défis sont régulièrement lancés aux défenseurs de la Bay'ah de prouver l'authenticité de la pratique dans un débat public et contradictoire. Depuis la sortie de Abdoul Madjid, la polémique a enflé. Sur les réseaux sociaux, beaucoup rêvent de voir le maître africain des débats religieux face à Haïdara. Chose inimaginable dans un futur proche avec la position actuellement défendue par Haïdara.

Les députés maliens dénoncent enfin la politique française au Mali : La jeunesse de l'UM-RDA s'approprie le contenu



LETTRE À MONSIEUR EMMANUEL MACRON, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Monsieur le Président,

Élu de la nation malienne, l'honneur m'échoit, et j'y veux satisfaire, de vous adresser des larmes, non pas en pleurant, mais en vous conviant au banquet de l'humanisme pour lequel vous avez tout pour être un convive de marque.

Cette missive-ci n'est pas une lettre ouverte de celle qu'Émile Zola, dans l'affaire Dreyfus qui demeure une interpellation éternelle aux

consciences, dût adresser au Président Félix Faure qui, il y a 124 ans, vous précéda aux hautes charges de premier des Français; elle n'aura donc aucune place dans le quotidien Aurore du 13 janvier 1898 et, en conséquence, le grand Clemenceau pour lui choisir un titre en coup de poing du genre « J'accuse ». Pourtant, regardez Monsieur le Président, le 13 janvier 1898, le Président Félix Faure était installé dans ses fonctions il n'y avait guère que trois ans comme vous l'êtes aujourd'hui il y a moins de trois ans. L'histoire, dit-on, se met souvent sur des vagues pour pouvoir refluer sur les rivages d'où elle est partie. Votre célèbre Immortel André Siegfried ne notait-il pas que : « Il y a,

dans la psychologie des peuples, un fond de permanence qui se retrouve toujours... ».

Monsieur le Président,

Qui, mieux que vous, peut-il aujourd'hui prétendre comprendre cette vérité ? Vous, président de la République auréolée de plus de deux siècles de révolution, la Révolution de 1789 qui a imprimé à la vie mondiale l'empreinte indélébile des droits et des libertés à respecter, tant individuels que collectifs ? L'histoire vous a mis de façon éclatante au sommet de cette France, patrie de la liberté, de la fraternité et de l'égalité. Cet honneur vous oblige!

Monsieur le Président,

Moi, élu malien, élu africain, je ne pleurniche pas sur le sort de mon pays, de mon continent. Mais je constate avec amertume, avec fâcherie, avec la hargne de vouloir changer le destin de chaos auquel la belle France du siècle des Lumières nous impose.

Comment une République des Lumières et de cultures éblouissantes consignées par des écrivains de si haut vol qu'on les croirait avoir participé aux délibérations du Seigneur Très Haut peut-elle en venir à la prédation d'autres peuples? Et sonne le mot de l'académicien Claude Lévi-Strauss, dans "Race et histoire" : « En vérité, il n'existe pas de peuples enfants; tous sont adultes, même ceux qui n'ont pas tenu le journal de leur enfance et de leur adolescence. »; qu'il prolonge avec une admirable limpidité en jugeant inacceptable qu'une civilisation, fût-elle la sienne, fût-elle la plus brillante de toutes, se permette d'écraser les autres sur son chemin en toute bonne conscience.

Monsieur le Président,

Je suis un Malien parmi quinze millions de citoyens courroucés, anxieux pour l'avenir de leur pays.

Que sont vos missions militaires Serval, Barkhane et autres sinon des opérations de braquage de notre territoire et de main mise éhontée sur nos immenses ressources du sous-sol? La puissance de feu dont dispose vos armées chez nous est-elle que, si tant est que votre volonté est de nous porter secours, aucun ennemi intérieur ou extérieur n'aurait eu l'audace de s'y aventurer. Mais, hélas, la réalité crève les yeux.

Monsieur le Président,

Avec vos associés, ce sont des armées d'occupation que vous avez positionnées sur notre sol; point de missions de paix et de stabilisation, mais des opérations de colonisation inavouables.

En témoignent, Monsieur le Président Macron, les propos malveillants tenus récemment par le Général français Jean Bernard Pinatel estimant qu'au Mali "la situation ne se stabilisera que si Bamako consent à faire évoluer le statut de l'Azawad, car les Touaregs et les peuls refuseront toujours de se soumettre aux noirs du Sud". Propos mensongers bien évidemment puisqu'il ne s'agit point d'opposition ethnoclanique, mais plutôt de volonté délibérée de la France d'instiller le venin de la haine raciale entre populations qui vivent bien ensemble depuis des millénaires. Bien sûr, l'ambassade de France à Bamako a vite fait de minimiser les paroles subversives du Général Pinatel en qualifiant l'intéressé de "Général de plus de 80 ans déjà à la retraite dont les déclarations n'engagent que lui"; une sorte de recadrage maladroite auquel il faut opposer la vérité : depuis quand un Général français, fût-il plus âgé que Matusalem, est à la retraite comme un simple petit commis civil? Non, le Général Pinatel demeure un officier de réserve chargé, comme des milliers de ses pairs, des réflexions stratégiques pour nourrir les intérêts de leur belle France. La timide réaction outrée du ministère malien des Affaires étrangères n'a de sens que relativement à cette réalité. Malheureusement, elle reste dans le chapitre des réactions de principe, de dépit même si vous me les permettez, Monsieur le Président Macron.

Monsieur le Président,

Savez-vous que vous êtes en train de commettre contre la civilisation un crime odieux? Délit contre lequel il va falloir prévoir la sanction dans l'arsenal juridique international.

Le Mali est un pays historique, multi séculier, creuset de trois grands empires : le Ghana, le Mandé et le Songhaï.

Le Mali, c'est sans doute au monde le pays qui a été le premier à initier les télescopes d'observation des astres à travers la cosmogonie dogon, j'en passe.

Monsieur le Président,

La France et ses complices sont en train de démembrer mon pays, de le détruire, de le dépecer méthodiquement. Hélas, ils le font en l'ensanglantant, en l'endeuillant à longueur de semaines; un génocide planifié, un pogrom qui a déroulé irrésistiblement son rouleau compresseur, des massacres dignes de gangsters.

Les Maliens en sont aujourd'hui à se demander si ce n'est pas pour cela que vous aimez imposer à notre président de la République des cadres qui ne servent que vos seuls intérêts, avec une servilité incroyable, et qui ne reculent devant aucune abjection pour vous satisfaire. Au plan moral, cela doit cesser. La diplomatie que mènent les grandes puissances doit être dépouillée des intentions impérialo-colonialistes qui ne visent qu'à faire main basse sur les richesses des pays militairement faibles, en particulier ceux d'Afrique, dont le Mali. Comment comprendre, Monsieur le Président, qu'un vieil État si fier comme le Mali, soit livré aux caprices d'une minorité de ses hommes qui, au lieu de servir leur patrie, sapent plutôt sa cohésion sociale et ses fondements? En vérité, n'eût été la complicité mortelle de la communauté internationale, avec en tête la France dont la langue est notre langue officielle, notre pays n'aurait jamais vécu avec IBK les moments funestes que vous connaissez. Patriote malien, IBK l'est jusqu'à la moelle de ses os. Dans des conditions autrement plus difficiles, il a su, alors qu'il n'était que Premier ministre, redresser le Mali en combattant avec

force et détermination les ennemis intérieurs et extérieurs. C'est d'ailleurs au nom de ces combats pour le salut de la nation et en souvenir de l'esprit républicain qu'il incarne alors, que les Maliens l'ont élu en 2013 à la tête de l'État et l'ont réélu en 2018. S'il n'a pas les mains entravées, nul doute qu'il sortira le Mali de l'ornière ; il en a les capacités intellectuelles et les ressources morales auxquelles il faut ajouter l'expérience d'homme d'État.

Monsieur le Président,

Il me semble que votre intelligence et votre sens de l'honneur vous commandent maintenant de trouver au plus vite d'autres méthodes de partenariat avec le Mali meurtri. Les événements récents ont fini de convaincre tous les hommes intelligents du monde que les Maliens tiennent à leur patrie plus qu'à la prune de leurs propres yeux; il n'y a pas de sacrifices qu'ils ne consentiraient pas pour leur pays.

Nul non plus ne pourra ôter aux Maliens leur fierté et leur orgueil. Un partenariat réfléchi sain permettra à nos deux pays de cheminer ensemble dans le bonheur. Toutes autres attitudes risquent de creuser sur la terre malienne le tombeau des menées subversives impérialistes dont l'Afrique est désormais la cible.

L'histoire le notera.

**Honorable Moussa Diarra,
Député du Mali.**

**Abonnez vous à votre journal
numérique**

Malikilé

**pour recevoir les dernière
informations du moment**

Tourmente au sein du Réseau de Communication Kayira : Oumar Mariko, Président du parti SADI et son prédécesseur Cheick Oumar SISSOKO, en bras de fer



Pour beaucoup de personnes, la radio Kayira appartient directement à l'Honorable Dr Oumar MARIKO. Or, contrairement à cela, la radio Kayira a été créée par une association (Association radio libre Kayira) composée de plusieurs membres fondateurs dont Cheick Oumar Sissoko, Président de ladite Association depuis sa création; le Professeur Mani Camara membre; Ramata DIA (promotrice de la radio Guintan) pour ne citer que ceux-ci. Et depuis la création de la radio Kayira à nos jours, Cheik Oumar SISSOKO a toujours été le Président du comité de gestion du réseau KAYIRA et Oumar MARIKO, le Directeur Général, mais s'arroge le droit de travailler sous tutelle du président de comité de gestion. Avec la création de la haute autorité de la communication (HAC), la seule structure habilitée

à régulariser les radios, les membres du comité de gestion ont entamé des démarches auprès d'elle afin que les documents de la radio se conforment à ses textes, m'apprend une source. Partant de ces textes, les membres du réseau ont naturellement le droit de renouveler le bureau. Après renouvellement du bureau Cheick Oumar SISSOKO a été maintenu à sa place de Président du Comité de Gestion. Par contre Dr Oumar Mariko a perdu sa place de Directeur Général, toute chose qu'Oumar MARIKO n'aurait pas digérée et aurait donc créé un comité de gestion parallèle. Ce jour Mercredi 29 Mai 2019, conformément aux règles d'huissier, Cheick Oumar SISSOKO et les autres membres ont décidé de procéder à la passation entre le nouveau bureau et l'ancien afin d'entamer les activités administratives

de la radio.

A leur grande surprise, ils ont été empêchés par les loubards. Apprenant la situation de la tension, le Commissariat du 12ème arrondissement a dépêché des éléments sur les lieux (radio Kayira).

Sur place, ils ont mis aux arrêts 2 des loubards soi-disant gardes du corps et qui étaient armés jusqu'aux dents. Ces 2 loubards seraient toujours en garde à vue au 12ème arrondissement. L'affaire est donc pendante devant le Tribunal de Grande Instance de la Commune I, après dépôt d'une plainte de Cheick Oumar Sissoko Président du réseau Kayira.

Affaire à suivre donc.... Blo info

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Procédure en justice : Différence entre l'opportunité des poursuites et la légalité des poursuites



Le principe de l'opportunité et de légalité des poursuites sont deux procédures appliquées exclusivement en matière pénale. C'est-à-dire qu'on ne peut que choisir qu'un entre les deux pour son système. Ainsi, nous essayerons d'opérer entre les deux quelques distinctions fondamentales.

I. Le principe de l'opportunité des poursuites

Le principe d'opportunité des poursuites est la faculté reconnue au ministère public, lorsqu'une infraction pénale lui est dénoncée, de déclencher ou de ne pas déclencher l'action publique en fonction des particularités du cas d'espèce.

Ainsi, après avoir apprécié l'opportunité de poursuite, le procureur de la République est

susceptible de prendre trois types de décisions :

- 1- Déclencher des poursuites
- 2- Recourir à des alternatives aux poursuites: la médiation pénale, et la convention judiciaire d'intérêt public ...
- 3- Classer le dossier sans suite (décision non juridictionnelle et non définitive : arrêt de la Cour de cassation, chambre criminelle, 5 décembre 1972.)

Avantages

Le Parquet prend en considération plusieurs éléments (la faiblesse du préjudice, l'encombrement des juridictions...). Donc, il a une marge de manœuvre large.

Inconvénients

L'inconvénient de ce principe est son caractère

arbitraire, le ministère public risque de classer certaines affaires pour obéir à des injonctions du gouvernement, ou pour favoriser certains coupables haut placés.

Parmi les États ayant adopté l'opportunité des poursuites, on peut citer : la France, la Belgique, le Maroc etc.

II. Le principe de légalité des poursuites

Il suppose que tout fait susceptible de qualification pénale donne lieu à des poursuites. Cela reviendrait à dire qu'en présence d'une infraction, la poursuite est automatique, quelle qu'en soit la gravité ou les circonstances.

Cependant, le principe de légalité connaît des assouplissements : un classement sans suite en opportunité pour les affaires mineures est désormais possible sous certaines conditions.

Avantages

L'impartialité du parquet, lutte efficacement contre l'impunité ...

Inconvénients

L'inconvénient de ce principe est qu'il peut encombrer les tribunaux parce qu'il contraint le parquet à poursuivre chaque infraction.

On retrouve la légalité des poursuites dans les systèmes suivants: Italien, allemand...

Chers juristes et lecteurs, quel est le principe adopté par votre pays ?

Référence :

Article 40 et suivants du code de procédure pénale français;

Jurisprudences:

Arrêt de la Cour de cassation, chambre criminelle, 5 décembre 1972;

Cass.crim. 28 février 2007 (Gaz.Pal. 12 mai 2007) : Le procureur de la République saisi d'un acte introductif d'instance fiscale demeure libre d'apprécier l'opportunité et les modalités de la poursuite.

Professeur Jean-Paul Doucet, « http://ledroit-criminel.fr/dictionnaire/lettre_o/lettre_op.htm [Opportunité des poursuites] », in Dictionnaire de droit criminel.

Cliquez sur le lien suivant pour télécharger gratuitement notre application : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.bertheseydou.droitunivers>

Nul n'est Censé Ignorer la Loi : L'avocat



Du Latin *advocatus*, qui signifie appeler auprès de, l'avocat exerce essentiellement une fonction de conseil et d'assistance, parfois de représentation, au profit des personnes qui poursuivent la défense ou la protection de leurs droits devant tout organe ou institution et, en particulier, devant la justice. Technicien du droit et de la parole, l'avocat aide à dire sa raison. Car devant la justice, il ne suffit pas d'avoir

raison. Il importe encore de savoir dire sa raison, dans les formes convenues, au moment souhaité et suivant les mots appropriés.

Les avocats forment, auprès d'une juridiction, un barreau. Celui-ci est organisé en ordre, avec, pour son administration et la discipline des avocats, un conseil de l'ordre. Dans la plupart des États africains de tradition française, à l'exception notable, et sans que l'énumération soit

exhaustive, du Niger, du Congo Brazzaville, du Congo Démocratique et du Tchad, l'accès à la profession d'avocat est subordonné, d'une part, à celles de stage.

L'aspirant à la profession d'avocat est titulaire de la maîtrise en droit et du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA). À la suite de l'obtention de ce diplôme, l'aspirant prête serment prévu par chaque législation. Il est alors inscrit sur la liste des avocats stagiaires de son barreau. Suivant les États, le stage a une durée de deux (2) ans au Bénin et au Togo ; ou de trois (3) ans au Sénégal. L'avocat stagiaire est placé sous le régime disciplinaire de son ordre. Celui-ci évaluera, à la fin de ce stage, sa prestation et son comportement et, par les soins du conseil de l'ordre, procédera à son inscription au barreau. Il pourra exercer alors comme un avocat, dans les formes prévues par sa législation, avec tous les droits et les obligations attachées à ce statut.

Niger : Communiqué du ministère de la défense nationale

Le dimanche 2 juin 2019, les Forces Armées Nigériennes engagées au sein de la Force Multinationale Mixte, ont mené en coordination avec l'Armée du Nigéria, des opérations terrestres et aériennes contre les positions du groupe terroriste Boko Haram dans la région du Lac Tchad à la frontière avec le Nigéria.

Le Bilan provisoire est le suivant :

- Côté FDS :
 - Trois (3) blessés.
- Côté ennemi :
 - Cinquante-trois (53) terroristes tués ;
 - Quatre (04) véhicules, dont un engin blindé, détruits ;
 - Une importante quantité d'armes et de produits divers récupérés

Les opérations de ratissage se poursuivent. Toujours dans la matinée du dimanche 2 juin, une tentative d'attaque Kamikaze contre l'église "Vie Abondante" de Diffa a été déjoué. Le Kamikaze et son guide ont été arrêtés de-

vant ladite église. Ils étaient en possession d'une ceinture d'explosifs avec son dispositif de mise à feu, d'un pistolet automatique de marque Scorpion avec un chargeur garni de treize cartouches et d'un sachet de drogue. Dans la nuit du 02 au 03 juin 2019, quatre (04) autres kamikazes ont été neutralisés dont un (1) au dépôt de la SONIDEP et trois (3) à l'aéroport de Diffa avec leurs ceintures d'explosifs et deux (2) fusils kalachnikov AK 47.

Aucune perte en vie humaine et en matériel n'est à déplorer du côté de nos forces ou au sein de la population civile.

Par ailleurs, dans l'après-midi du samedi 02 juin à Niamey, un groupe de cinq (5) personnes dont deux (2) terroriste avérés, a été arrêté au quartier aéroport. Ces terroristes avaient pour intention de perpétuer des attentats dans la ville de Niamey ou de ses environs.

Le Ministre de la Défense Nationale, au nom du Président de la République, Chef Suprême des Armées, du Gouvernement et du Peuple



nigérien adresse ses très vives félicitations aux Forces de Défense et Sécurité qui se battent avec courage et dévouement, pour venir à bout de ces groupes terroristes. Il leur réitère ses encouragements et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Le Ministre de la Défense Nationale appelle les populations à beaucoup plus de vigilance et de collaboration avec les Forces de Défense et de Sécurité.

Fait à Niamey le lundi 03 juin 2019.

**Ministère de la Défense Nationale
De la République du Niger**

Sénégal : Me El Hadj DIOUF convoque la presse, évite Pétro Tim et cogne SONKO

Le tonitruant avocat de Frank Timis a fait face à la presse ce lundi suite aux révélations de la chaîne BBC. Très attendu sur cette question, Me El Hadj DIOUF s'est défoulé sur Ousmane SONKO qu'il a traité de tous les noms d'oïseau.

«Ousmane SONKO ne veut que le malheur, la guerre pour le peuple. Il est parvenu à manipuler l'opinion, à corrompre des esprits faibles qui ne parviennent pas à distinguer la bonne graine de l'ivraie», soutient le leader du PTP. Et alors qu'il est question de l'affaire Pétro Tim, Me El Hadj DIOUF s'acharne sur celle dite des



94 milliards. «L'affaire des 94 milliards est un mensonge. SONKO ne respecte pas le peuple sénégalais en refusant de déférer à la convocation de ses collègues députés (...) Il voulait 10% des 94 milliards de la famille léboue pour financer sa campagne électorale», s'égosille l'avocat.

Et s'agissant de Frank Timis qui focalise les attentions des Sénégalais, Me DIOUF donne sa langue au chat. «Je ne suis qu'un mandataire.

Je vous renvoie au mandant qui est en train de tenir une conférence de presse», indique-t-il.

Pourtant, Me El Hadj DIOUF aurait pu renseigner les journalistes sur l'état d'avancement des plaintes que Frank Timis lui avait chargé de déposer contre onze personnes de l'opposition et de la société civile.. C'était en octobre 2016.

Me Assane Dioma NDIAYE : “Avec les révélations de la chaîne BBC, l'affaire Petro Tim ne peut plus être étouffée”



L'enquête et les révélations de BBC sur le pétrole sénégalais commencent à faire réagir. Le président de la Ligue sénégalaise des droits humains (LSDH) trouve qu'avec de telles informations, les autorités

ne peuvent s'exonérer d'explications. « Pour la stabilité future de ce Pays, l'affaire Petro Tim – Timis Corporation doit être éclaircie. Avec les révélations de la chaîne BBC, elle ne peut plus être étouffée », écrit Me Assane

Dioma NDIAYE sur sa page Facebook. Et l'avocat de multiplier les interrogations qui, à ses yeux, méritent réponse.

« Au nom de quoi Timis Corporation recevrait 10 Milliards de dollars de BP alors qu'elle n'a effectué aucun acte de prospection ou d'exploration ? Combien a-t-elle reçu des autres 60% cédées à Cosmos Énergie ? Pourquoi le Sénégal n'a perçu aucun impôt sur ces transactions purement spéculatives et commerciales ? Pourquoi cherche-t-on à faire croire aux Sénégalais que de telles transactions sont assimilables à des actes de prospection ou d'exploration et doivent être exonérées de taxes et d'impôts ? Pourtant la Société Pétri Asia mère de Petro Tim a été dissoute aussitôt après que les permis ont été revendus. Elle était juste créée pour capter ces permis et disparaître. Baba AIDARA a expliqué le système des Spécial purpose Véhicule. Pourquoi l'enquête de l'OFNAC a été sabordée ? Pourquoi ce scandale n'a jamais suscité un intérêt quelconque au niveau de nos parlementaires ? » Demande Le président de la LSDH.

Angola : Obsèques publiques pour le chef de l'Unita, Jonas Savimbi



En Angola, Jonas Savimbi va enfin recevoir des obsèques publiques, dix-sept ans après sa mort. Chef de l'ex-rébellion de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), aujourd'hui transformée en parti politique, Jonas Savimbi a été tué lors d'un accrochage avec les forces gouvernementales, en 2002. Sa mort avait mis fin à la

guerre civile qui durait depuis l'indépendance. Il avait été enterré, à la hâte, à Luena, non loin de là où il avait été tué. Depuis, sa famille et l'Unita cherchaient à organiser des obsèques en bonne et due forme dans le village familial, conformément à ses souhaits. La dépouille mortelle de Jonas Savimbi a été officiellement remise à sa famille, vendredi. Il

doit être enterré, ce samedi, dans son village, Lopitanga, dans le centre du pays. Joint par RFI, sa fille et son neveu redisent toute l'importance qu'ils attachent au fait que les obsèques aient lieu dans son village natal.

« Oui, c'est important. Tout ce que nous voulions, c'est qu'il puisse être enterré dans son village comme tout citoyen. Cela fait trop de temps qu'il est absent, 17 ans ! Il mérite de pouvoir revenir... donc, oui c'est important », témoigne sa fille.

« Si le communisme n'a pas triomphé dans la région, du temps de la guerre froide, c'est grâce à l'Unita et à Savimbi. Maintenant, à ceux qui disent qu'il a été instrumentalisé par les Américains, les anglo-saxons vous répondront qu'on n'obtient rien sans rien. Il avait son idéologie, les Américains la partageaient mais jusqu'au bout, il est resté fidèle à ses objectifs », précise, de son côté, son neveu.

Jonas Savimbi a été tué le 22 février 2002. Il avait 67 ans. Quelques semaines plus tard, un cessez-le-feu a mis fin à vingt-sept ans de guerre civile, un conflit de la guerre froide avec les États-Unis qui ont longtemps soutenu l'Unita et Cuba qui a soutenu le régime marxiste-léniniste de Luanda, le MPLA.

Sport et religion : Mohamed Salah à l'origine d'un recul de l'islamophobie à Liverpool?

Recruté il y a deux ans par Liverpool, Mohamed Salah est devenu l'un des meilleurs attaquants du monde ainsi qu'une icône. Vainqueur de la Ligue des champions 2019, l'Égyptien a fait l'objet d'une étude à l'université de Stanford. D'après les chercheurs, l'islamophobie a décliné dans le Merseyside depuis que Salah porte le maillot des Reds.

Samedi 1er juin, Mohamed Salah est entré dans l'histoire. En ouvrant le score sur penalty pour Liverpool contre Tottenham, il est devenu le premier Égyptien buteur en finale de la Ligue des champions. Il est aussi devenu le premier joueur de son pays à remporter cette compétition, avec la victoire de son équipe au Wanda Metropolitano de Madrid (2-0). Et le « Pharaon » a un peu plus renforcé sa cote d'amour chez les Reds.

Une étude menée par des chercheurs de Stanford

Ce n'est pas la seule victoire dont Mohamed Salah pourrait se réjouir. Peu avant le coup d'envoi de la finale, John B. Holbein, professeur en sciences politiques aux États-Unis, a publié sur Twitter une partie d'une étude menée par Ala' Arababa'h, William Marble, Salma Mousa et Alexandra Siegel, quatre chercheurs de l'université de Stanford et de l'École polytechnique de Zurich.

Ils se sont intéressés au phénomène Salah à Liverpool. Le thème de leur étude : « L'exposition des célébrités peut-elle réduire les préjugés ? L'effet de Mohamed Salah sur les comportements et attitudes islamophobes ». Elle a été publiée le 31 mai. « Est-ce que l'exposition de célébrités à succès appartenant à des groupes stigmatisés peut réduire les préjugés envers ce groupe en général ? Nous exploitons la soudaine et phénoménale renommée de la star de Liverpool Salah, un joueur manifestement musulman, pour répondre à cette question », écrivent en préambule les quatre chercheurs.

-18,9% d'actes islamophobes dans le Merseyside depuis que Salah joue à Liverpool

Leurs résultats montrent que depuis le transfert de Mohamed Salah à Liverpool, à l'été 2017 en provenance de l'AS Rome, les crimes de haine et islamophobes ont chuté de 18,9% dans le Merseyside, le comté de Liverpool, en comparaison avec les chiffres relevés avant cette signature. Les tweets antimusulmans écrits par les fans de Liverpool ont également baissé : de 7,2% de messages à caractère haineux envers les musulmans avant l'arrivée de Salah, le chiffre est tombé à 3,4%.

« L'étude suggère que ces résultats pourraient être motivés par une familiarité accrue avec l'islam », indiquent les chercheurs. Le talent et les buts de l'Égyptien n'expliquent pas, à eux seuls, cet effet présumé. L'attitude du joueur, qui ne cache pas son attachement à sa religion, y serait aussi pour beaucoup : « On

voit souvent Salah plaisanter avec ses coéquipiers avec son sourire reconnaissable, jouant avec sa petite fille sur le côté du terrain, et respectant presque trop ses adversaires, en refusant par exemple de célébrer ses buts contre ses anciens clubs. »

Un modèle idéal

Déjà, lors de la saison 2017-2018, les supporters de Liverpool s'étaient distingués par leur intérêt envers l'islam, la religion de leur nouvelle star. Mohamed Salah n'est pas le seul footballeur musulman reconnu en Angleterre et même à Liverpool, mais son talent, son image et sa notoriété en font un joueur à part dans son club. Ailleurs, c'est plus compliqué. En deux saisons sous le maillot des Reds, l'Égyptien a plusieurs fois été la cible d'injures islamophobes lancées par des supporters d'autres équipes. Et il a pu compter sur le soutien des fans des Scousers.

Les quatre chercheurs concluent leur étude : « Nos résultats indiquent qu'une exposition à des modèles positifs peut amener de nouvelles informations qui humaniseraient davantage une communauté dans son ensemble. » Un modèle comme Mohamed Salah, donc.





Mercato – Real Madrid : Zidane aurait tranché entre Sadio Mané et Salah

A lors que le Real Madrid est à nouveau intéressé par Mohamed Salah, Zinedine Zidane, lui, affiche sa préférence pour Sadio Mané.

Selon Sport.es, plusieurs joueurs dont Sergio Ramos s'opposeraient à la venue de l'Égyptien. De plus, Zinedine Zidane ne serait pas favorable à son recrutement. En revanche, un de ses partenaires lui aurait tapé dans l'œil.

Mohamed Salah ne correspondrait pas aux plans de Zinedine Zidane. D'après le média espagnol, parmi les nouveaux champions d'Europe, seul Sadio Mané intéresserait l'entraîneur des Merengue. Le Sénégalais de 27 ans fait le bonheur de Liverpool depuis trois saisons et séduirait grandement le Français, plus que son partenaire d'attaque. La piste Mohamed Salah serait donc une fois de plus refroidie.

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest



Bélier (21 mars - 19 avril)

Il existera un risque non négligeable de conflit au travail cet après-midi. Celui-ci pourrait avoir pour cause un changement de planning qui aura des incidences sur votre vie familiale. Essayez malgré tout de conserver votre fair-play. Un problème, un contretemps pourrait survenir ce jour si vous êtes en procédure d'achat ou de vente d'une maison. Vous pourriez également devoir faire face à des dépenses imprévues pour votre foyer ou votre famille.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Changements dans vos attributions, défaut de coordination, d'information, vous aurez fort à faire aujourd'hui... Ami Taureau, votre travail ne sera pas un long fleuve tranquille. Il ressemblera plutôt à un torrent de montagne excessivement tumultueux...

Vous le direz à votre partenaire et à vos enfants : tant que le frigo n'est pas vide, ou presque, vous ne ferez pas de courses ! Avec vous, pas de gaspillages alimentaires et pas de gaspillages tout court... Vous serez intransigeant sur le sujet !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Saturne rétrograde vous fera traverser une passe délicate. Découragé devant l'ampleur des chantiers en cours, vous manquerez de motivation ou vous aurez du mal à faire passer un message à cause de dysfonctionnements internes dont vous ferez les frais.

Vous serez dans une phase de développement, grâce à de bonnes décisions et à des comptes positifs. Vous bénéficierez d'une bonne intuition, ce qui vous mettra à l'abri d'erreurs de jugement sur vos investissements ou de vos choix en matière de finances.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Mars en Cancer peut vous donner envie de finir les tâches d'un collègue, amorcées depuis longtemps. Du courage et de la motivation sont au rendez-vous pour y parvenir. Cet état d'esprit vous aide à tenir une journée assez fatigante comme stressante.

Le budget loisir est insuffisant et les charges continuent d'être importantes. Elles donnent l'impression que vous travaillez pour régler vos factures sans profiter de votre salaire. Des paiements restent obligatoires et obligent à réduire le train de vie.



Lion (22 juillet - 23 août)

Attendez-vous, si vous devez voyager pour le travail, à des incidents ou contretemps qui pourraient compromettre votre mission. Dites-vous que rien n'arrive jamais sans raison. Peut-être vous fait-on signe que vous faites fausse route ?

Vous pourriez recevoir un rappel d'une administration au sujet d'une facture que vous avez oubliée de régler. Il se pourrait qu'une majoration soit appliquée. Essayez d'appeler pour obtenir un arrangement à l'amiable.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre supérieur vous donnera verbalement un ordre. Ce dernier pourra ne pas respecter le code du travail, ce qui vous placera en infraction vis-à-vis de la loi. Vous allez lui obéir sans broncher. N'oubliez pas de lui demander une confirmation écrite...

Ami Vierge, vous serez encore plus insouciant que la cigale de la célèbre fable... Cette dernière chantait durant tout l'été. De votre côté, en plus de chanter, vous allez dépenser, jouer, etc. Pourtant, vous devez bien savoir ce qui lui arrive à la fin !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Le changement commencera par une prise de conscience de vos atouts, que vous abattrez dans le cadre de votre activité. Les félicitations et les remerciements vous donneront bon espoir de grimper un nouvel échelon ou de faire connaître vos talents.

Sur le plan financier, vous ne risquerez pas grand-chose et vous n'aurez pas à craindre un revirement de situation. Tant que vous maîtriserez votre budget, il n'y aura pas incident sur vos comptes. Il faudra tout de même faire attention à vos dépenses.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous pourriez être intéressé par un nouveau profil professionnel. Des recherches peuvent s'amorcer et vous accompagner dans vos démarches professionnelles. Votre réseau amical a la possibilité d'influencer votre parcours et de donner un coup de pouce.

Les dépenses vont bon train et elles peuvent être causées par votre besoin de faire plaisir. Les charges et les règlements peuvent se cumuler aux dépenses destinées aux sorties amicales. La prudence et le bon sens vous évitent des tracasseries sur votre trésorerie.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mars vous donnera un regain d'énergie aujourd'hui pour mener à bien vos objectifs. Vous bénéficierez, en outre, d'une certaine popularité auprès de vos clients ou entourage professionnel qui contribuera à votre succès. Les artistes seront particulièrement inspirés.

Ceux qui, parmi vous, sont actuellement en attente d'une réponse pour une vente immobilière, ou encore en attente d'une réponse au sujet d'une succession, pourraient bien voir leur patience récompensée ce jour. Ce jour sera propice aussi aux propriétaires cherchant un locataire.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Engagements professionnels à prendre ? Contrats à signer ? Vous aurez tendance à brusquer les gens ou les événements pour avoir gain de cause. Cela ne va pas plaire à tout le monde. Ami Capricorne, vous vous accrocherez trop à vos illusions.

Le principal écueil proviendra des dissonances de Mars. Vous n'aurez que de mauvais conseils. En outre, vous aurez une tonne de problèmes concernant une assurance ou un placement. Aujourd'hui, une seule planète suffira à vous gâcher la vie ! Comme quoi...



Verseau (20 janvier - 19 février)

On aura beau affirmer que votre signe est parfois lent à la détente : vous laisserez dire ! Ce qui comptera seront les résultats et vous surprendrez votre entourage ! Vous aurez l'opportunité de vous placer en position de force et ce n'est qu'un début.

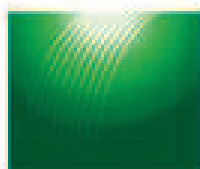
Avec la peur panique de vous retrouver dans des difficultés financières compliquées, vous resserrez les cordons de votre bourse d'une main ferme. Grappiller le moindre euro vous sécurisera, mais vous n'en aurez jamais assez pour vous sentir rassuré.



Poisson (19 février - 21 mars)

Un changement important peut se faire dans des conditions difficiles. Une désorganisation occasionne un sentiment de stress. Il est conseillé de prendre du recul avec les collègues comme vos supérieurs hiérarchiques pour finir la journée sans trop de fatigue.

Le climat est aux dépenses. Si vous comptez réaliser des économies, éloignez-vous de vos relations pouvant vous accaparer et vous influencer pour dépenser plus que de raison. Vénus en Taureau vous tente par tous les diables pour des articles de loisirs.



Orabank

un partenaire à votre écoute



Grandir
ensemble
et pour
l'Afrique

Groupe Orabank : Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo

www.orabank.net

